

17 OCTOBRE 2024

Rassemblement devant la Préfecture à 17h30

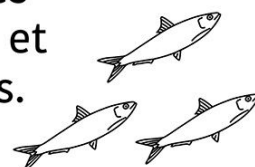
Quai Augagneur au niveau du square Délestraint, Lyon 3
À l'initiative de Jamais Sans Toit et Soutiens Migrants Croix Rousse
à l'occasion de La Journée mondiale du refus de la misère



Photo Antoine Boureau



Moment de partage festif en musique avec les familles et les militants autour d'un barbecue et des animations proposées par les partenaires.



suivez-nous sur



Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien aux Enfants des Squats



Une situation jamais atteinte

Dans la nuit du 21 au 22 août, 2043 enfants n'ont pas eu accès à une place d'hébergement par manque de place, soit une augmentation de 120 % par rapport à l'année 2020. Derrière ce chiffre, il y a des enfants dont les droits fondamentaux ne sont pas respectés.

La métropole lyonnaise ne fait pas exception à ce sombre tableau. Ici aussi, les compteurs explosent avec 238 enfants sans toit recensés aujourd'hui par « Jamais Sans Toit » dont 135 dans la seule ville de Lyon, pourtant dotée d'un plan « zéro enfant à la rue ». Une augmentation de 25% en un an !

Les 50 enfants qui depuis juillet occupent avec leurs parents un immeuble désaffecté du quai Arloing sont menacés d'expulsion de façon imminente par le propriétaire, Grand Lyon Habitat. Les 70 mineurs isolés qui vivent depuis un an et demi rue Neyret risquent le même sort dans les jours qui viennent ; en tout, 250 mineurs non accompagnés en recours, filles et garçons dont 68 sont scolarisés en collège ou en lycée, survivent dans des conditions indignes (squats, campements du square du Béguin ou de Jean Macé).

L'occupation des écoles pour pallier les carences des pouvoirs publics

À la fin de la première semaine de classe, 6 établissements scolaires étaient déjà occupés, du jamais vu à Lyon. Actuellement, 14 établissements servent d'abri de nuit à 58 enfants dont des bébés de un ou deux mois.

Un mois seulement après la rentrée, ce sont ainsi plus d'un tiers des enfants sans toit de la Ville de Lyon qui trouvent refuge chaque nuit dans les écoles. Des dizaines d'autres établissements scolaires sont affectés par le sans-abrisme des enfants et commencent à se mobiliser. Mais les écoles ne peuvent pas servir ad vitam aeternam de centre d'hébergement officieux pour ces misérables et leurs familles. Les centaines de nuits passées aux côtés des familles dans les établissements scolaires, les dizaines de milliers d'euros dépensés en nuitées d'hôtel par les citoyens et l'énergie déployée par notre collectif depuis dix ans pour remettre sur la place publique le scandale des enfants sans toit, tout cela ne saurait remplacer une politique publique.

Le gouvernement doit créer rapidement des places et rompre avec le court-termisme

Jeudi 17 octobre, à l'occasion de la Journée Mondiale du Refus de la Misère, la présentation du baromètre devant les sénateurs et sénatrices sera l'occasion pour les associations et Jamais Sans Toit de rappeler à la représentation nationale l'extrême urgence de la situation.

L'objectif est d'interpeller le gouvernement afin qu'il crée en urgence des milliers de places d'hébergement supplémentaires pour répondre aux besoins, et qu'il mette en œuvre ce programme politique pluriannuel de l'hébergement et du logement recommandé par le rapport de la Cour des Comptes du 1er octobre, qui dénonce la gestion court-termiste de l'Etat.

Les comités de soutien fédérés au sein du collectif « Jamais sans toit » n'accepteront aucune remise à la rue des élèves et de leur famille. Ils continueront de les accompagner dans leur demande d'un hébergement stable dans lequel elles pourront être accompagnées pour leurs démarches d'insertion.

Un toit c'est un droit, faisons respecter la loi !